

Bulletin Municipal

www.ville-mandres-les-roses.fr



N°106

FÉVRIER 2021





papier issu de forêts gérées durablement



Bulletin municipal officiel n°106 de Mandres-les-Roses
Hôtel de Ville • Tél. : 01 45 98 88 34 • Fax : 01 45 98 74 72
www.ville-mandres-les-roses.fr
Directeur de la publication : Yves Thoreau
Documentation : Marine Cottens
Contact publicité : 01 45 98 66 06 ou
communication@ville-mandres-les-roses.fr
Crédits Photos : AFCM (Association Foto Contraste
de Mandres) et le service communication de la ville
Conception : Emendo 01 60 88 89 35
Impression : Desbouis Gresil Imprimeur

RETOUR EN IMAGES	4
TRAVAUX	5
ACTUALITÉS	6
RETOUR SONDAGE	7
ZOOM SUR LES SERVICES DE LA MAIRIE	8 à 9
FOCUS SUR LES ASSOCIATIONS	10 à 11
TRIBUNE LIBRE	12 à 13
AFFAIRES GÉNÉRALES	14
ADRESSES UTILES	15
AGENDA	16



CHÈRES MANDRIONNES, CHERS MANDRIONS,

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année malgré les circonstances très particulières que nous vivons.

Nous aurions tous souhaité pouvoir retrouver une vie plus normale, mais la COVID se révèle persistante malgré les efforts déjà consentis.

Les vaccins qui arrivent apportent néanmoins des signes d'espoir, sans que l'on puisse précisément donner une date de sortie de cette pandémie.

Aussi, nous devons poursuivre collectivement nos efforts en nous adaptant au mieux aux contraintes et exigences demandées.

L'écoute des administrés, l'accompagnement des plus fragiles et le soutien à nos commerces doivent, dans cet environnement, demeurer plus que jamais au cœur de nos préoccupations. La crise va peser sur les recettes et nos capacités d'autofinancement, alors que nous devons faire face à des dépenses de fonctionnement incompressibles, et répondre aux besoins supplémentaires générés par la pandémie.

Cependant des projets et des mesures importantes seront menés en 2021 :

Sur le premier semestre :

- La réfection de la pelouse des charmilles sera réalisée en régie par les équipes des espaces verts,
- Le marché sera, à titre expérimental, déplacé sur la place Charles de Gaulle,
- Une étude énergétique sera lancée sur l'ensemble des bâtiments de la Ferme.

Sur le second semestre :

- Le chantier de rénovation de la Ferme de Monsieur s'échelonnera dans le cadre d'un plan pluriannuel d'interventions,
- La rénovation de la Halle sera lancée,
- Le chantier de réhabilitation du bâtiment Charles de Gaulle qui intègre un Relais d'Assistants Maternelles (RAM), la bibliothèque, ainsi qu'un espace culturel, sera mené.
- L'aménagement du programme d'habitats rue François Coppée (phase de préparation des fondations) se poursuivra,
- Il sera implanté un City Park ou un Skate Park, selon les vœux exprimés des jeunes mandrions.

Parallèlement, des mesures d'amélioration de la sécurité seront également mises en œuvre au cours de l'année avec :

- Un arrêté de limitation de vitesse à 30 km/h dans la ville,
 - Un arrêté d'interdiction de circulation (hors desserte locale) pour les poids lourds de plus de 3.5t,
 - L'implantation de radars pédagogiques,
 - L'implantation de figurines aux passages piétons des traversées d'écoles,
 - Des mesures de sécurisation sur l'église qui présente des désordres préoccupants, et pour laquelle nous lançons un diagnostic poussé avec l'aide d'un cabinet d'expertise spécialisé.
- Au-delà, il nous faudra également engager une réflexion sur notre école maternelle qui a vieilli et qui doit, à la fois, suivre l'évolution démographique de la ville et offrir dans la durée une plus grande fonctionnalité des espaces, et une meilleure adaptation aux pratiques pédagogiques.

Cette année 2021 sera celle des élections Départementales et Régionales. Elles peuvent avoir des incidences sur les partenariats avec ces collectivités territoriales, entraîner des retards dans le lancement de certaines réalisations, ou, au contraire, amener des avancées intéressantes pour notre commune.

Cela sera de toute façon une année chargée et complexe, et nous sommes conscients que nous rencontrerons encore des limites à la satisfaction de toutes vos attentes.

Toutefois vous pouvez être assurés de la volonté et de l'engagement de tous vos élus à vos côtés.

Permettez-moi, pour terminer, de vous renouveler, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Yves Thoreau
Votre Maire



RETOUR EN IMAGES

COMMÉMORATION DU 5 DÉCEMBRE 2020



Le 5 décembre dernier a été marqué par les célébrations de la traditionnelle journée nationale d'hommage aux Morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. La cérémonie a eu lieu en cercle restreint : aux côtés de Monsieur le Maire et de quelques élus, des représentants des associations d'anciens combattants étaient présents.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE 2020 AVEC LE CCAS

En raison du contexte sanitaire, le banquet annuel pour les seniors n'a pu être organisé. En conséquence, le CCAS a eu le plaisir de remettre un coffret gourmand à 280 mandrions âgés de 68 ans et plus. La distribution a eu lieu du 23 au 27 novembre à la Ferme de Monsieur dans le respect des consignes sanitaires.

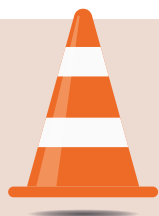


Toujours à l'occasion des fêtes de fin d'année, Monsieur le Maire, président du CCAS et les administrateurs du CCAS ont offert un ballotin de chocolats à 250 mandrions âgés de plus de 70 ans. La distribution a été réalisée du 14 au 17 décembre à la Ferme de Monsieur également.

UN SOUTIEN AUX COMMERCE DE PROXIMITÉ

En décembre 2020, la ville a réalisé une campagne de communication par l'affichage de calicots et par la distribution, dans les boîtes aux lettres des habitants, de tracts proposant les offres de Noël des commerçants qui le souhaitent.





POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS DERNIÈREMENT AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION

Pose d'un comptoir dans le Pigeonnier de la Ferme de Monsieur.



Mise en place de trois poteaux à mémoire de forme rue Cazeaux.



Réparation des vitres de la serre de Beauséjour.

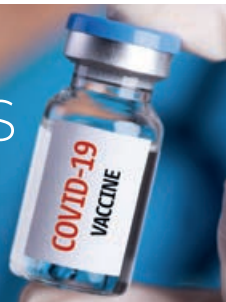


Réfection de chaussée au sentier des sources suite à un affaissement.

Pour des raisons de sécurité, la croix en pierre située en haut de l'église a été retirée. Celle-ci se détériorait et un risque important de chute sur les piétons a obligé la mairie à prendre cette décision.



COVID-19 LES DERNIÈRES MESURES



- La campagne de vaccination a été lancée fin décembre en France. Après les professionnels de santé et les résidents d'Ehpad, la vaccination est maintenant accessible aux personnes de plus de 75 ans.
- La vaccination ne s'effectue que sur rendez-vous



Plus d'informations :

au 0 800 009 110 (7/7 de 06h00 – 22h00) ou sur

<https://www.sante.fr/centres-vaccination-covid.html>

NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS SUR LA COMMUNE



Par arrêté communal, la limitation de vitesse des véhicules est passée à 30km/h sur toute la ville. Est interdite également la circulation des poids lourds de plus de 3,5 tonnes sauf desserte locale.

LE « BIEN VIVRE ENSEMBLE », C'EST QUOI ?

Ramasser et jeter ses déchets

Déchets de construction, déchets verts, sacs plastiques, canettes, incontournables mégots de cigarettes et depuis peu masques usagés... Nous vous rappelons que lorsque vous jetez ou déversez un déchet dans la rue, vous encourez une amende forfaitaire de 68 € si vous la réglez immédiatement ou au cours des 45 jours qui suivent la verbalisation.

Concernant nos amis à 4 pattes, l'**abandon d'excréments de chiens** sur les voies publiques, et trottoirs est **strictement interdit**. Les personnes accompagnées de chien doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections de leur animal.

Respecter les conditions de collectes des déchets

Le tri sélectif est primordial pour la qualité de notre environnement.

Pensez à respecter les consignes données par le SIVOM, au risque de voir le ramassage de votre poubelle refusé. Respectez également le calendrier de passage des encombrants (affiché sur le site du SIVOM).

CŒUR DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



Alabama 1963
de Christian Niemiec
et Ludovic Manchette
Roman Policier
Un roman évoquant la ségrégation dans les années 1960 aux Etats-Unis, le KKK, l'assassinat de Kennedy. Des meurtres d'enfants, un détective privé blanc, une femme de ménage noire, qui vont collaborer malgré tout. A lire absolument.



**Et les vivants autour
de Barbara Abel**
Thriller
Un roman psychologique, plein d'émotions, Jeanne dans le coma, l'impensable arrive, et la famille se déchire. Les réactions des différents personnages sont passionnantes.



Fille
de Camille Laurens
*Littérature
contemporaine*
Dans les années 1960 en province, « Vous avez des enfants ? » demande-t-on à un père, « Non j'ai 2 filles » répond-t-il. De l'importance des mots...

UN CITY PARK OU SKATE PARK ?



La commune a pour projet d'installer des structures de loisirs dans la ville. Afin de recueillir vos avis, nous vous avons conviés en décembre dernier à répondre à un sondage en ligne sur le site de la ville et en version papier notamment auprès des élèves de l'école des Charmilles et du collège Simone Veil. Voici présentés ci-dessous les résultats. Merci encore de votre participation !

CHOIX DE STRUCTURE

Nombre de réponses : 555

QUELLE EST LA PRIORITÉ ?

City park	330
Skate park	216
Terrain de volley	5
Sans réponse	3
Les 2	1

LIEU D'IMPLANTATION

Sans réponses : 23

CITY PARK

Nombre de réponses : 321

À proximité du collège	138
Place des Tours Grises	146
Parc des Vinots	37

SKATE PARC

Nombre de réponses : 211

À proximité du collège	113
Place des Tours Grises	58
Parc des Vinots	40



LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Suite à cette enquête, un atelier de travail a été mis en place afin de travailler sur les résultats exprimés. Plusieurs autres ateliers de réflexion sur différentes thématiques ont été lancés sur lesquels vous pouvez réagir à l'adresse suivante :

consultationcitoyenne@ville-mandres-les-roses.fr

MADAME PIGAL, RÉFÉRENTE ÉCONOMIQUE

« Conseillère municipale à la mairie de Mandres-les-Roses, j'ai été nommée référente économique auprès du GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir). GPSEA se mobilise pour accompagner durant cette crise les entreprises et les commerces du Territoire. Il relaie les informations nationales et régionales et les ajuste aux problématiques locales. Il permet d'être un interlocuteur privilégié pour toutes les entreprises en difficulté en leur proposant différentes aides. Connaissez-vous le fonds résilience? Le rebook?

Mon rôle est de vous transmettre les informations que m'adresse GPSEA de façon à vous aider dans vos démarches. Vous pouvez également me poser des questions que je transmettrai au GPSEA.

Pour ceux qui souhaiteraient que ces échanges puissent se faire, afin de favoriser la médiation, je vous demanderai de me transmettre votre adresse mail et je vous en remercie. »

Madame Françoise Pigal

E-mail: pigal.francoise@bbox.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

PARTAGE INTERGÉNÉRATIONS



(Maison de retraite Verdi)



(Maison de retraite Normandy Cottage)

Dans cette période compliquée et d'autant plus pendant les fêtes de fin d'année, les enfants inscrits aux accueils de loisirs ont souhaité partager un petit moment « à distance » avec les personnes âgées accueillies dans les maisons de retraite de Verdi et Normandy Cottage.

Les enfants se sont mobilisés et ont fait appel à leur imagination pour réaliser des cartes de vœux qui ont été remises dans ces établissements par Mme Pascale PARRINELLO, Adjointe au Maire à la culture.

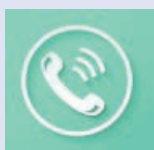
BIEN MANGER SANS GASPILLER

Selon une étude de l'ADEME, 8% du gaspillage alimentaire serait dû à la restauration collective. Des actions simples permettent de le réduire de manière significative.

Du 23 novembre au 11 décembre, une animation « chasse au gaspi » a été mise en place au restaurant scolaire élémentaire des Charmilles en partenariat avec le groupe Elior. Plusieurs outils ont été mis à disposition des enfants et du personnel de restauration, permettant de peser, de trier et d'afficher le nombre de déchets.

Un premier bilan, plutôt positif, a été constaté grâce à l'implication des enfants, du personnel d'animation et de restauration. Il a donc été décidé de poursuivre cette action tout au long de l'année.

LE CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)



Ouverture d'une ligne dédiée pour personnes n'ayant jamais fait appel au réseau d'aides de la commune.

Vous rencontrez des difficultés sociales ou financières liées à la crise sanitaire? Vous n'avez jamais fait appel au CCAS de la ville?

Vous pouvez contacter le **06 45 16 94 04** 7j/7j de 9h à 17h. Cette ligne téléphonique vous est spécialement dédiée. Le référent qui prendra votre appel pourra réaliser un examen de votre situation.

DES AIDES POUR LES JEUNES

- Participation à l'achat d'un premier équipement professionnel

L'aide en faveur de l'acquisition du 1^{er} équipement professionnel peut être attribuée aux jeunes de 15 à 20 ans résidant à Mandres-Les-Roses depuis au moins trois mois, effectuant une 1^{ère} année d'une formation à visée professionnelle (CAP, CAPA, BEP, bac professionnel ...) ou d'un apprentissage.

- Participation aux frais de formation BAFA.

La participation aux frais de formation BAFA peut être attribuée aux jeunes de 17 à 25 ans résidant à Mandres-Les-Roses.



**Conditions et inscriptions
auprès du CCAS**



Le CCAS est ouvert du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h30. Le mercredi et le samedi de 8h45 à 12h.

Email : ccas@ville-mandres-les-roses.fr

NOUVELLE RESPONSABLE AU SERVICE URBANISME

Depuis novembre 2020, le service urbanisme et affaires foncières a une nouvelle responsable, Mme Nogueira. De formation en architecture, urbanisme et aménagement du territoire, Mme Nogueira compte plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'urbanisme de la fonction publique territoriale.



Le service urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous au 01 45 98 98 35 ou sur urbanisme@ville-mandres-les-roses.fr, en laissant vos disponibilités.

Dans la dynamique de ce nouveau recrutement, le service composé aussi d'une assistante, Mme Mathivet, continuera à s'attacher à ce que les réglementations en vigueur soient appliquées et respectées, et restera bien évidemment à l'écoute et à disposition afin d'aider les Mandrions qui le souhaitent dans leurs projets.

Le service urbanisme et affaires foncières de Mandres-les-Roses

Le service urbanisme de la ville procède à l'instruction des demandes d'autorisations du droit des sols tels que les certificats d'urbanisme de simple information et pré-opérationnel, les permis d'aménager, les déclarations préalables, les permis de construire et de démolir, ainsi que les autorisations de travaux et les autorisations préalables d'enseignes.

Le service veille également à l'application des réglementations nationales et locales relatives aux travaux et constructions réalisées sur les immeubles. Il gère

l'évolution et l'application des documents de planification et des servitudes d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme : PLU, Plan de Sauvegarde et de Valeur, Site Patrimonial Remarquable, Plan de Prévention des Risques d'Inondation,...). Le PLU de Mandres-les-Roses contient les règles d'urbanisme, de construction et de protection à appliquer secteur par secteur.

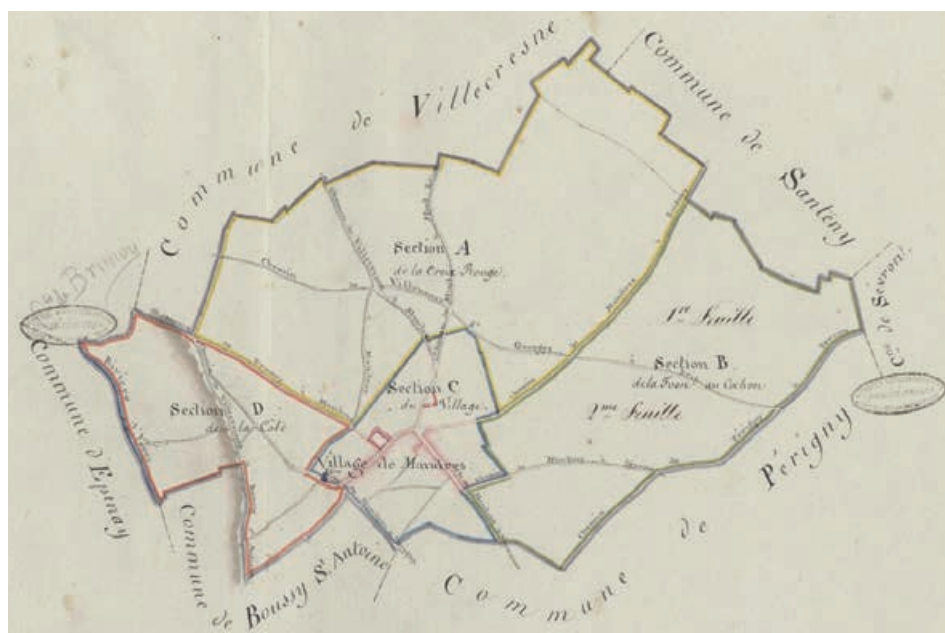
Commune attractive par son cadre naturel, paysager et historique, Mandres-les-Roses constitue une zone de transition importante entre la banlieue parisienne urbanisée et les plaines agricoles de Seine-et-Marne. Face à une urbanisation grandissante de la région parisienne et à une pression foncière toujours plus forte, le service urbanisme et affaires foncières, a pour mission de préserver ce cadre privilégié, tant recherché et apprécié par les Mandrions, tout en accompagnant la ville vers un développement urbain raisonné et soucieux du cadre de vie sans pour autant céder à un immobilisme qui se contenterait de l'état présent.

Rencontrez gratuitement un conseiller info-énergie

Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Utiliser des énergies renouvelables ? S'informer sur les aides financières ?

Un conseiller en maîtrise de l'énergie vous guidera dans votre projet et vous informera des aides financières en vigueur.

N'hésitez pas à prendre un rendez-vous téléphonique ou en visio auprès de GPSEA au 01 41 94 32 25 ou à : devdurable@gpsea.fr



FRANCE CANICROSS



HISTORIQUE DE L'ASSOCIATION :

3 LOGOS, 3 PRÉSIDENTS QUI SE SUCCÈDENT AUTOUR DE LA MÊME PASSION

L'association France Canicross a été créée par Marc PLAISANCE en 2013. Le club organisait alors des cours de sociabilisation pour les chiens avant de partir les défouler en canimarche ou canicross aux alentours de Pontault-Combault et de Boissy-Saint-Léger.

C'est à ce moment-là que les premières compétitions sont organisées à Vincennes et à Lieusaint. La fédération à laquelle nous sommes rattachés, la FSLC (fédération des Sports et Loisirs Canins) voit le jour à cette période.

Le canicross est un sport très confidentiel à cette époque.

Au départ du président, France Canicross est un peu en veille, même si quelques passionnés continuent de porter les couleurs du club lors des compétitions.

En 2014, Céline LESOUF reprend les rênes, met en place des regroupements hebdomadaires à Villecresnes et de nouveaux adhérents se joignent à l'aventure. En 2018, c'est au tour de Vanessa PIERRE de prendre la présidence de ce club familial. Le bureau est composé de quatre passionnés : Charly GRAVIER comme vice-président, Lisa ROUVE comme trésorière et Nathalie BLONDEL comme secrétaire.

Maintenant domiciliée à Mandres-les-Roses, l'association multiplie les lieux d'entraînements : Mandres, Périgny, Villecresnes, et même Torcy, Vincennes ou encore les forêts de Fontainebleau, de Notre Dame ou des Monceaux accueillent régulièrement les nombreux binômes qui se retrouvent pour pratiquer ensemble.

Les disciplines : canicross/ canimarche/ caniVTT

Ce sont des disciplines associant dans un même effort, un chien et son maître. Ce sont des activités physiques et ludiques à partager avec son chien.

L'objectif est simple : aller le plus vite possible en respectant impérativement l'allure de l'animal et l'animal lui-même. Si le chien ne veut plus courir ou ralentit, le maître doit s'arrêter ou ralentir.

Le chien est muni d'un harnais, il est relié à son maître :

- en Canicross, par une ligne de trait élastique, attachée à une ceinture lombaire.
- en CaniVTT, par une ligne de trait élastique attachée au VTT plus loin que l'aplomb de la roue. Le but étant d'amortir les chocs et garder toute liberté de mouvement.

Le but étant pour l'animal de participer activement en aidant son maître à parcourir une distance définie.

Ouvert à tous, du plus jeune (CaniBaby) au plus âgé, le canicross peut se pratiquer dans le cadre du LOISIR DETENTE ENTRETIEN ou sous l'aspect sportif. Le but étant pour l'animal de participer activement en aidant son maître à parcourir une distance définie.

Les adhérents du club

Le club regroupe actuellement une quarantaine d'adhérents. Marius et Raphael (5 ans) sont les plus jeunes coureurs, qui adorent partager ces moments avec leur père ! Tous les chiens sont les bienvenus, peu importe leur taille !

Les entraînements :

Sous le regard attentif des animateurs diplômés et bénévoles, nos athlètes se retrouvent une à deux fois par semaine pour s'entraîner ensemble.

L'entraînement le plus prisé des coureurs et cyclistes a lieu le dimanche matin en forêt à Villecresnes. En semaine, différentes séances d'entraînement sont organisées par les adhérents selon les emplois du temps de chacun.

Plusieurs fois dans l'année, des événements sont organisés : formation massage, stages animés par des intervenants extérieurs, compétitions internes...

France canicross et le respect des règles sanitaires.

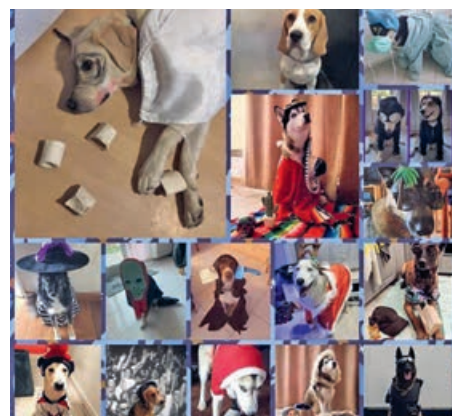
Les règles de regroupement sont modifiées en ce moment, mais nous continuons à partager notre passion ensemble. Les groupes de coureurs/cyclistes sont moins nombreux et se retrouvent à divers endroits pour s'entraîner.

Nous participons aussi activement à diverses courses virtuelles et en avons organisé deux : les cani-confinés ! » qui ont remporté un vif succès (plus de 250 participants pour la dernière !)

De nombreux défis ont été organisés pendant les confinements, comme des déguisements, des exercices de dressage ou des séances de renforcement musculaire afin de garder ce lien qui nous unit autour de nos animaux.



Contact : Vanessa Pierre
06 84 34 37 52 ou
francecanicross94@gmail.com



LA COMPAGNIE THÉÂTRALE LES 3 COUPS

La compagnie théâtrale « *Les 3 coups* » a été créée en 1995. Plusieurs professeurs se sont succédés et au moins 150 élèves également dont certains sont maintenant dans le monde du spectacle ou de la télévision.

L'activité théâtre n'a jamais été aussi intense dans cette troupe marquée par la diversité du jeu des élèves et ce grâce à l'accueil du public venu nombreux à chaque représentation.



Depuis une dizaine d'années, c'est Bénédicte (Béné pour les intimes), professeure de théâtre qui dirige la troupe. C'est une grande famille de tous les âges, des ados jusqu'aux adultes où tout le monde prend beaucoup de plaisir à venir aux cours les mardis soirs. « Apprendre à écouter », c'est le plus important. Sans écoute de soi et des autres, le théâtre ne peut exister.

« Apprendre à se risquer », l'élève comédien est pris tel qu'il est avec ses propres caractéristiques.

« Apprendre à connaître son corps », qu'il devienne l'instrument par lequel passe toute créativité.

« Apprendre à développer sa sensibilité ».
« Apprendre l'humilité ».

D'avoir des émotions et les partager.

« Apprendre l'humilité car au départ, au théâtre, il n'y a pas de bonnes et mauvaises réponses, mais une recherche constante du comment et non celle du pourquoi ».

Toutes ces règles, les élèves les ont bien acquises au fil des années.

Les cours commencent toujours par un échauffement de la voix avec des exercices de diction, et nous travaillons aussi le mime, pour développer une expressivité, chorégraphie du vocabulaire des gestes et déplacements.

La troupe aborde le travail des intrigues multiples, les personnages avec le mélange des genres, aussi bien Molière, que Eric Emmanuel Schmidt, et beaucoup d'autres auteurs connus et moins connus. Le principal pour ces élèves, est de monter sur les planches après avoir bien travaillé

presque 2 heures d'exercices. Un gros travail sur les répliques est proposé sur des œuvres comme de Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand, et bien entendu, la troupe fait beaucoup d'exercices d'improvisation.

La compagnie a joué dans plusieurs communes avec toujours autant de plaisir tant pour les artistes que pour le public : Périgny-sur-Yerres, Villecresnes, Varennes Jarcy et bien d'autres... En 2020, les cours et les représentations ont été mis en veilleuse à cause du COVID, mais il ne gagnera pas face à la détermination des comédiennes et comédiens de toutes les compagnies.

« *Les 3 coups* » dispose aussi de beaucoup de costumes de plusieurs époques et les artistes sont toujours prêts à les endosser, car le ridicule ne tue pas, au contraire le public est ravi à chaque fois de voir tous ces personnages de composition. Les cours comprennent une quinzaine d'élèves âgés de 18 ans et plus sans limite d'âge. Les cours enfants sont donnés à Périgny. Tous sont toujours disposés à jouer des rôles de clowns comme des rôles de méchants.

En espérant que les cours reprennent très vite, venez vous joindre à la troupe si le désir de rire et de rejoindre notre famille vous tente.

Les entrées sont gratuites, le tarif de la prestation est à l'appréciation du public « au chapeau » en fin de représentation.

En cette époque du dérisoire où beaucoup considèrent que rien ne vaut plus la peine d'être fait, il faut revendiquer la nécessité vitale du théâtre.

Béné



La compagnie Les 3 coups

Contact : les3coups_94520@orange.fr

Tribune du groupe « Proximité, Réalisme & Intérêt Général »

Durant ces dernières semaines, lors de la tenue de différentes commissions, des échanges constructifs et pertinents ont eu lieu entre les membres de chaque liste représentée au conseil municipal, et certaines idées ont été prises en compte et appliquées.

Par exemple, les associations de notre ville ont été contactées pour leur proposer une avance possible sur leur subvention 2021 : deux d'entre elles ont répondu à cette proposition.

Le sondage effectué auprès des jeunes sur la nature et l'emplacement d'un futur équipement sportif a remporté un franc succès. Nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que le lieu retenu se trouvera à proximité de la Halle dont le projet de réhabilitation est aussi à l'étude. D'ailleurs, cette halle est répertoriée comme de « grand intérêt » dans le règlement de ce « site patrimonial remarquable » et ne sera en aucun cas démolie.

Les désordres de l'église font encore l'objet d'une étude.

La période que nous vivons actuellement avec la COVID nécessite de mettre en œuvre des mesures adaptées à la situation telles que la limitation des déplacements et des réunions, ou encore le respect des mesures d'hygiène. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de retransmettre en direct les débats du conseil municipal. Lors de la dernière séance, 10 personnes ont suivi le débat via une chaîne dédiée sur Youtube. Ce lien de connexion est accessible sur le site de la ville (www.ville-mandres-les-roses.fr) le jour du conseil municipal.

Cette crise sanitaire a un impact sur nos vies mais nous voulons souligner l'engagement total de vos élus qui, sans relâche, continuent d'œuvrer pour tous les habitants. Ainsi tous les projets suivent leur cours et aucun conseil municipal n'a dû être reporté.

L'important aujourd'hui est de travailler tous ensemble pour avancer et essayer de répondre aux besoins et souhaits des Mandrionnes et Mandrions.

Continuez à respecter les consignes sanitaires et prenez soin de vous et de vos proches.

Elus du groupe Réussir ensemble



Madame, Monsieur, Chers Mandrions,

L'année qui vient de s'achever a été marquée par une crise sanitaire et économique sans précédent, des familles endeuillées, des commerces asphyxiés et une montée de la précarité. C'est seulement unis que nous pourrions relever l'immense défi de la relance et à ce titre, le Groupe Réussir Ensemble continuera à mettre son énergie et ses compétences au service de tous nos concitoyens.

Depuis le début de cette mandature, nous avons sans relâche œuvré dans l'intérêt exclusif de notre commune et ce, par respect et conformément à nos engagements à l'égard des électeurs qui nous ont fait confiance.

C'est ainsi qu'en 2020 et compte tenu de la situation mais également du peu de temps restant pour satisfaire aux obligations budgétaires, nous nous sommes focalisés sur l'analyse des dossiers non pas sur la forme mais uniquement sur le fond. C'est exclusivement suite à nos travaux réalisés avec rigueur et de nos interventions régulières, précises, techniques et visant au respect de la législation, que de nombreux dossiers présentés par la majorité ont été fort heureusement corrigés, amendés voire annulés lors des commissions et conseils municipaux.

Quelques actions menées par notre GROUPE pour défendre vos intérêts :

- **Annulation et report** de plusieurs délibérations non-conformes ou incomplètes,
- **Report** d'un conseil municipal pour **non-conformité** administrative (documents non finalisés),
- **Remboursement des familles des sommes perçues à tort par la commune** : suite analyse du dossier des séjours dont les calculs étaient inexacts,
- **Augmentation** significative des recettes de la commune **+240 000 €** après réalisation d'une analyse **financière** par notre groupe (rédaction d'un memorandum d'explications),

- **Préservation de notre patrimoine** : Demande **d'affectation** de cette manne financière de +240 000 à la rénovation de notre halle qui devait être détruite. Elle ne sera **pas détruite** mais **renovée** avec les nouvelles recettes et **sans endettement supplémentaire**,
- **Optimisation** budgétaire suite à la mise en œuvre de **l'amortissement des dépenses COVID** (réduction des dépenses et préservation de notre trésorerie sur l'exercice),
- Mise en place d'une **avance** sur la subvention 2021 pour les **associations**.

Cependant, c'est avec regret pour ne pas dire consternation que M. le Maire malgré ses engagements d'œuvrer pour une mandature transparente et d'ouverture démocratique, nous a opposé une fin de non-recevoir quant à la retransmission systématique des conseils municipaux mais également la prise de parole du public lors des questions diverses.

Plus que jamais notre groupe s'engage à défendre vos intérêts et celui de notre commune et vous rappelons que nous restons à votre entière disposition via notre adresse mail equipe@reussirensemblemlr.fr et notre page Facebook : Réussir Ensemble MLR pour relayer vos demandes.

Au nom des 29 membres de la liste Réussir Ensemble, nous vous souhaitons une bonne année 2021 qu'elle apporte joie, bonheur, santé et la confiance dans un avenir partagé et solidaire.

Prenez soin de vous !

Nathalie Guesdon, Stéphane Deysine, Cécile Sabatier, Philippe Salle, Pascale Cetlin, Georges Martins

ÉTAT CIVIL

Naissances

MADAGH Sofia
le 3 octobre 2020
GONÇALVES MARQUES Rafael
le 4 octobre 2020

ISSIE NGUIE NGAKA Eva-Benicia
le 10 décembre 2020
DE ALMEIDA Tyméo
le 19 janvier 2021

Nous souhaitons la bienvenue à :

**Chers parents,
n'oubliez pas de nous retourner dûment
complété le courrier d'autorisation de parution
pour la naissance de votre enfant.**



Décès

OCTOBRE 2020
THOMAS Yvonne veuve HUREL

NOVEMBRE 2020
VIBERT Georgette veuve LATOUR
CIANTI Simonne veuve SILVAIN
LAMBERT Simone veuve LE GUERN
BOYER Gabrielle veuve MICHAUT
MOTTEAU Jacqueline
veuve DALCEGGIO
ROUSSELOT Colette veuve MARTINEZ

DÉCEMBRE 2020
COUETTE Stéphanie veuve MORIN
DENIS Pascaline veuve LE DROGUEUX
CALLARD Michèle veuve TAZÉ
BONETTO Ida veuve LARGILLIÈRE
LE GUENNO Alain
MOUGIN Gilbert

JANVIER 2021
GERBER Jacqueline veuve COUVREUR
GARNAULT Max
DUMARD Madeleine veuve MILLERAT
GOMES DE OLIVEIRA Joaquim
LE GUYADER Valérie épouse BOVY



Jacqueline Dalceggio est la 3^{ème} personne en partant de la gauche sur cette photo prise lors du 30^{ème} anniversaire du GFCM aux côtés de Georges Vibert.

HOMMAGE A JACQUELINE DALCEGGIO

Jacqueline DALCEGGIO née MOTTEAU est décédée le 22 novembre 2020 à l'âge de 95 ans à MANDRES-LES-ROSES, commune où elle est née et a toujours habité. Dès son jeune âge, à la Libération, elle avait participé à une troupe de théâtre amateur dont la recette des spectacles permettait d'aider matériellement les prisonniers à leur retour d'Allemagne.

Elle a siégé avec sérieux et assiduité au Conseil Municipal de 1977 à 1983, et de 1989 à 2001. Dans le même temps elle joua toujours un rôle actif au CCAS et participa beaucoup à la vie locale. Au sein de la paroisse elle aidait à l'organisation des cérémonies et de la kermesse annuelle, et dans différentes associations elle assumait les tâches administratives.

Nous n'oublierons pas son dévouement, sa droiture et l'humour dont elle ne se départissait jamais, même dans une autodérision exprimant sa modestie.

HOMMAGE A MAX GARNAULT

Max GARNAULT est décédé le 25 janvier dernier à son domicile de MANDRES-LES-ROSES.

Architecte d'intérieur et professeur à la prestigieuse école BOULLE, école supérieure d'arts appliqués, Max GARNAULT a pendant de nombreuses années fait bénéficier notre Commune, à laquelle il était attaché, de ses compétences par ses conseils avisés et ses actions en faveur du patrimoine, notamment au travers de l'association « Les Amis de Mandres » créée pour sauvegarder la Ferme de Monsieur.

Avec le concours de Josette, son épouse, il avait été maître d'œuvre de la rénovation intérieure de notre église.



Le conseil d'administration des Amis de Mandres – Max Garnault, 4^{ème} personne debout à partir de la gauche.

Hôtel de ville

4, rue du G^{al} Leclerc - Tél : 01 45 98 88 34 - Fax : 01 45 98 74 72www.ville-mandres-les-roses.fr

• Horaires : Du lundi au samedi : 8h45-12h & 14h-17h30 - Fermé le mercredi et samedi après-midi

Urgences & sécurité

Pompiers de Villecresnes :
01 45 99 08 74
Pompiers : 18
Police secours/Gendarmerie : 17
Appels médicaux urgents/SAMU :
15
Urgences médicales 24h/24h :
08 25 00 15 25
Centre anti-poison : 01 40 05 48 48
EDF – Sécurité & dépannage
09 726 750 94
Gaz de France – Urgence sécurité
0 800 47 33 33

Emploi

Espace Emploi du Plateau Briard
Espace des Buissons
rue du Faubourg Saint-Marceau
à Marolles-en-Brie
01 41 94 32 26
Mission locale du Plateau Briard
2 Avenue Hottinguer
à Boissy-Saint-Léger
01 46 32 30 70
Pôle Emploi
9 Allée du Pacifique à Sucy-en-Brie
39 49

Enfance Jeunesse

Multi-Accueil Charles Mériaux
49 Rue Paul Doumer - 01 45 98 90 17
Ecole maternelle de la Ferme
Allée Robert de Dreux - 01 45 98 98 42
Ecole des Charmilles
01 45 98 82 21
1 rue Rochopt
Collège Simone Veil
12 Rue François Coppée
01 56 32 30 80
Lycée Guillaume Budé
Limeil Brévannes 01 45 10 37 00
Lycée Christophe Colomb
Sucy-en-Brie 01 49 82 29 29

Ambulances

Ambulances Vivacité
11 all Saulssayes – 06 43 16 43 49
Ambulances du Val
32 rue du G^{al} Leclerc
01 45 98 17 76 – 06 77 03 57 45

Chirurgiens-dentistes

Docteur Ouaknine - 12 Rue du G^{al}
Leclerc - 01 45 98 61 05

Hôpitaux

Intercommunal de Villeneuve-
St-Georges : 01 43 86 20 00
A.P.H.P. Créteil : 01 49 81 31 31
C.H.I.C. Créteil : 01 45 17 50 00
Hôpital Galien Quincy sous Sénart :
0826 309 000

Infirmières

Mmes Lalande et Grandgirard
11 Rue du G^{al} Leclerc
01 45 98 83 49
Mmes Napoléonie et Anquier
20 Rue du G^{al} Leclerc
01 45 98 91 27

Masseurs
kinésithérapeutes

Mme Boutonnet / M. Bellesort
10 Rue du G^{al} Leclerc - 01 45 98 89 33

Médecins

**Docteurs De Bary et
Monchamp**
22 Rue du G^{al} Leclerc
01 45 98 94 36 / 35
Docteur Delayac,
37 rue du Général Leclerc,
01 56 32 46 54

Orthophonistes

Mmes Keryhuel-Auzannet et Molinari
10 Rue du G^{al} Leclerc - 01 45 98 88 81

Pédicures-podologues

Mme Brauge Chloé
22 Rue du G^{al} Leclerc
06 46 23 99 18
Mme Mahieu Bednarek Delphine
10 rue du Général Leclerc
01 45 98 97 61

Ostéopathe

M. Mazzoni
37 rue du Général Leclerc
06 40 40 10 29

Pharmacie

Mme Tocqueville
20 Rue du G^{al} Leclerc
01 45 98 90 81

Psychologues
Psychothérapeutes

Mme Gosse-Oudard
22 Rue du G^{al} Leclerc
01 45 98 75 85
Mme Peyriguere & Mme Bekaert
10 rue du G^{al} Leclerc
06 81 29 25 36 / 06 67 84 63 62
Mme Brandiski Lebrun
1 cour des voituriers –
06 24 38 44 58

Psychothérapeute -
Art thérapeute

Mme Berthier-Ducher
10, Sente de l'Espérance
01 43 82 87 17

Vétérinaire

Docteur Trinité – Girault
45 Rue du G^{al} Leclerc
01 45 98 83 00
SOS vétérinaire/Ile-de-France
01 47 46 09 09
S.P.A. de Gennevilliers
01 47 98 57 40

Social

CPAM - Boissy
3646
**Caisse d'Allocations Familiales –
Créteil**
0810 25 94 10
Agence Régionale de Santé (ARS)
01 49 81 86 04

Services publics

Assurance maladie - Créteil
36 46
**Centre des impôts – Boissy-Saint-
Léger**
01 45 95 59 20
La Poste
30 Rue du G^{al} Leclerc
36 31 (N° vert)
Lyonnaise des eaux – Urgences
0 811 831 831
Préfecture du Val-de-Marne
01 49 56 60 00
SYAGE (assainissement)
01 69 83 72 00
S.I.V.O.M. (traitement des déchets)
0805 80 18 18 (N° vert)
01 69 00 96 90

Transports

SNCF – Ile-de-France
08.92.35.35.35
3658
S.E.T.R.A.
01 64 05 09 20
S.T.R.A.V.
01 60 46 50 45
Taxi (ATPB) :
01 45 98 96 16
06 09 75 47 19

Marché

Les commerçants vous accueillent le samedi matin sur
la place des Tours Grises.

Pharmacies de garde

Trouver votre pharmacie de garde
rapidement en consultant le site
www.monpharmacien-idf.fr

ou

Gardes de nuit : vous devez
contacter le commissariat de
Boissy-Saint-Léger (composez le 17).

Police Municipale Intercommunale

Adresse du poste de police municipale :
1 bis rue de la Fontaine 94440 SANTENY
Téléphone accueil Police Municipale : 01 85 78 79 10
Téléphone portable intervention 06 99 71 77 13
Adresse mail contact@police-mandres-santeny.fr

Commissariat de police

Boissy-St-Léger : 01 45 10 71 50

[SOUS RÉSERVE DE
L'ÉVOLUTION DU
CONTEXTE SANITAIRE]



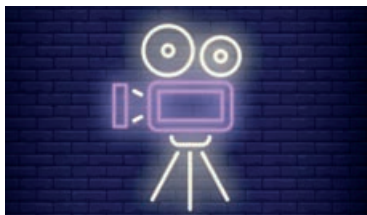
MARS

Samedi 6 mars

Festival de courts-métrages

« Regarde Ici »

En raison du contexte sanitaire, le festival de courts-métrages « Regarde Ici » est reporté à une date ultérieure. N'abandonnez pas vos caméras ! Vous pouvez continuer à envoyer vos films à l'adresse : communication@ville-mandres-les-roses.fr



Vous pouvez découvrir toute la programmation culturelle de La Rue sur leur site internet
www.laruelesarts.com

Dimanche 21 mars

Printemps des Poètes

thème : Le Désir

Poésie - Table ronde - Exposition
- Spectacle

15h – gratuit – salle d'Orléans

Envoyez vos poèmes à communication@ville-mandres-les-roses.fr



Dimanche 28 mars

Carnaval

thème : La Folle nature

15h – gratuit - Cour de la Ferme de Monsieur

MAI

Samedi 8 mai

Report de la soirée jeunes talents prévue initialement le 16 janvier.



Si vous avez moins de 25 ans et chantez seul(e) ou dans un groupe, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du service culturel : communication@ville-mandres-les-roses.fr

Samedi 29 mai

Théâtre : Terreur de Ferdinand Von Schirah

Adaptation : Compagnie Hercub
20h30- Salle d'Orléans



JUIN

Dimanche 20 juin

Jour de fête

Spectacles en plein air

16h - Parc Beauséjour

« Pour moi ? Qu'est-ce que le courage ?
Je n'ai pas peur !
Je vais combattre ma peur !
Je vais contrôler ma phobie.
Je ne vais pas pleurer si j'ai mal.
C'est pour pouvoir aider quelqu'un.
Ne pas se décourager.
Je peux le faire !
Je donne tout ! »

Poème écrit pour l'édition des Printemps des Poètes 2020 par les élèves de la classe CE2A de l'école des Charmilles.



Retrouvez les événements municipaux et associatifs

dans le livret « saison culturelle et festive 2020-2021 » ou sur :

www.ville-mandres-les-roses.fr

